NOTE AUX SERVICES

n° 034

Objet : Assemblée générale du syndicat UNSA

Le syndicat UNSA tiendra son assemblée générale ordinaire la matinée du

Jeudi 11 décembre 2014

Je vous prie de bien vouloir autoriser les agents-es qui en manifestent la volonté, à se rendre à cette réunion, sous réserve des nécessités de service.

Le personnel ayant participé à une assemblée générale en dehors de ses heures de service est autorisé sur présentation d'un justificatif, à récupérer un temps égal à la durée de celle-ci sur son temps de travail.

Signé

Francis CORPART
Directeur des ressources humaines